



Le jour de la rentrée scolaire, les élèves reçoivent une brochure reprenant toutes les informations utiles pour l'année scolaire, y compris les éphémérides. Il est de la responsabilité des parents de réclamer ce document à leur enfant afin de pouvoir suivre la scolarité de celui-ci tout au long de l'année scolaire.

1. Remise des travaux de vacances

Les élèves doivent déposer leurs travaux de vacances à l'accueil du Collège **contre accusé de réception** le **24/08** de 10h à 12h et de 14h à 17h **ou** les faire parvenir **par recommandé** à l'adresse du Collège **entre le 16/08 et le 24/08**. Ces travaux sont remis sous enveloppe **fermée (un seul travail par enveloppe)**, mentionnant le nom, le prénom et la classe de l'élève, ainsi que la branche et le nom du professeur concerné. Si le professeur l'a demandé, les élèves lui présenteront leur travail selon l'horaire remis fin juin (**le vendredi 1/09 et lundi 4/09**). Les résultats seront indiqués dans le premier bulletin. Pour rappel, le ROI du Collège s'applique aussi le jour de présentation des travaux de vacances, plus particulièrement pour la tenue vestimentaire.

2. Accueil des élèves et reprise des cours

Tous les élèves se présentent au Collège munis du nécessaire pour prendre notes.

Lundi 4/09 : accueil des élèves de 1^{ère} année à 9h. Les élèves restent en classe jusqu' à 16h10.

Mardi 5/09 : accueil par les titulaires (dans la cour de récréation à 9h pour les élèves de 1^{ère} année, à 9h30 pour les 2^{èmes}, les 3^{èmes} et les 4^{èmes}, à 11h15 pour les 5^{èmes} et les 6^{èmes}. Les élèves restent en classe jusqu'à 16h10.

Mercredi 6/09 : cours selon l'horaire habituel.

3. Horaire habituel des cours

Les cours se donnent le matin de 9h à 12h40 et l'après-midi (sauf le mercredi) de 13h40 à 16h10. De la 3^{ème} à la 6^{ème} année les cours commencent parfois à 8h10. Une récréation a lieu, pour tous les élèves, le matin de 10h40 à 11h.

4. Livres scolaires

Une bourse aux livres (neufs et d'occasion) est organisée

- le lundi 4 septembre au réfectoire du Collège de 16h10 à 18h pour les élèves de 1^e année.
- le mercredi 6 septembre au réfectoire du Collège de 12h40 à 16h pour les élèves de la 2^e à la 6^e année.

Cette vente est libre : les parents peuvent effectuer les achats dans la librairie de leur choix. La liste des livres et l'horaire conseillé de la bourse aux livres sont remis lors de l'inscription.

Nous attendons des élèves qu'ils disposent de leurs manuels et autres fournitures dès le lundi 11 septembre 2017.

Le journal de classe est fourni par le Collège : tout autre modèle n'est pas admis.

5. Repas de midi

A midi, les élèves peuvent prendre leur pique-nique au réfectoire. Ils peuvent aussi se procurer du potage, des sandwiches ou des snacks chauds (paninis, cornets de pâtes, ...) à la cafétéria self-service du Collège.

Dès le lundi 4 septembre, la cafétéria est ouverte à midi de 12h40 à 13h40, pendant la récréation de 10h40 et le matin de 8h à 8h45.

6. Infirmierie

Le Collège ne peut assurer que les premiers soins aux blessés légers. En cas de nécessité, les parents sont prévenus par téléphone et sont invités à venir rechercher leur enfant au Collège.

En cas d'accident grave, l'élève est conduit en taxi ou en ambulance aux cliniques universitaires Saint-Luc où ses parents, prévenus par téléphone, pourront le rejoindre. Dans tous les cas, les frais de transport sont à charge des parents.

7. Frais de scolarité

L'évaluation des frais scolaires est communiquée aux parents via un document spécifique. Toutefois, des difficultés financières ne constituent en aucun cas un obstacle à la scolarisation au Collège Jean XXIII. Un formulaire précisant les modalités d'obtention d'une bourse d'étude est par ailleurs disponible à l'Accueil du Collège ou sur le site du Collège.